



Compte rendu de réunion CNA Slalom-Kayak Cross 2026 - Distanciel

Début 20h30 - Fin 22h23

Présent(e)s : Sophie DELAGE ; Laetitia THUEUX ; Jacky ACHAR, Tanguy ADISSON ; Medhi DEGUIL ; Flavien PORTIER ; Philippe CALMETTE ; Anne-Lise BARDET ; Catherine BOULAN

Excusé(e)s : Laurent BROSSAT ; Sébastien CHAPLAIS

ORDRE DU JOUR

1. Objectif général

Réviser les règles générales de compétition pour le prochain cycle fédéral (4 ans), avec un focus sur :

- L'animation et le développement des jeunes,
- Les catégories U15 et en dessous,
- Le lien entre les niveaux local, régional et national,
- L'intégration des jeunes officiels et la formation des juges.

2. Thèmes principaux abordés

A. Animation et catégories jeunes

- Accord général pour maintenir la pratique locale (clubs, CD, régions) pour les benjamins (9–12 ans) afin de limiter les déplacements.
- Volonté de relier ces dispositifs à une finalité nationale sélective (championnat ou coupe de France jeunes).
- Importance du caractère collectif et ludique : formats variés, épreuves en équipes, disciplines croisées (slalom, kayak-cross, descente, kayak-polo...).



- Proposition de rétablir des catégories tous les deux ans (alignement avec la croissance physique des jeunes).
- Souhait d'inclure un système de classement par catégorie pour mieux valoriser les jeunes.

Pistes discutées :

- Réhabilitation du modèle "CNJ / MiniPag" : animation nationale fédératrice.
- Création possible d'un "Championnats de France U15" ou "Play-In jeunes" (à la manière des anciens playoffs).
- Différenciation claire entre animation (ludique/formative) et compétition sélective.

B. Réflexion sur les divisions (N1, N2, N3)

- La N3 concentre aujourd'hui beaucoup de jeunes (80 % U15) et des vétérans ; difficulté à lui donner un sens cohérent.
- Medhi Deguil propose de réorienter la N3 vers un championnat U15 pour clarifier les parcours et redynamiser la filière d'accès.
- Nécessité de préserver la progressivité sportive : région → N3 (U15) → N2.
- Disparités territoriales fortes : certaines régions très dynamiques (Bretagne, Occitanie), d'autres moins.

C. Jeunes officiels et formation des juges

- Proposition d'un programme de formation spécifique "Jeunes juges / officiels", inspiré de l'UNSS : permettre à des jeunes moins compétiteurs de s'impliquer autrement.
- Collaboration envisagée entre CNJA et CNGA pour ajuster la réglementation.
- Préoccupation : protéger les jeunes officiels face à la pression d'adultes ou d'entraîneurs.
- Constats récents :
 - Baisse de niveau de certains juges nationaux/régionaux.
 - Mauvais encadrement des stagiaires (mis seuls en poste).
 - Manque de recyclages réguliers et d'accompagnement sur site.

D. Gestion des dérogations et cas particulier (ex. Adrien Mesmoudi)

- Discussion autour d'une inscription erronée (jeune ayant couru sous un autre nom).
→ Décision : le supprimer de la course.



- Nécessité d'un suivi informatique fiable pour éviter les confusions (base bateaux, licences, catégories).

E. Classement des clubs

- Signalement : classement non mis à jour depuis deux mois.
- Flavien Portier confirme un retard technique (mise à jour manuelle par Nicolas Abbal).
- Actualisation prévue rapidement.

3. Points de consensus

- Favoriser la proximité pour les plus jeunes (9–12 ans) tout en gardant une finalité nationale motivante.
- Créer une catégorie “Jeunes” (U15 élargie) avec une animation complète, résultats dédiés et valorisation spécifique.
- Développer le Kayak-Cross comme vecteur d'attraction et de pratique collective.
- Relancer la formation des juges et jeunes officiels avec accompagnement et protection.
- Clarifier le rôle des CD et CR dans l'organisation des animations, compte tenu des disparités régionales.

4. Prochaines étapes

- Rédaction d'un projet de texte intégrant ces orientations dans les règles générales.
- Réunion de coordination avec la CNJA et CNGA pour la partie arbitrage.
- Vérification des classements et bases de données techniques.
- Communication bienveillante au club concerné (Adrien Mesmoudi).

5. Clôture

Réunion close à 22h23 (2h23).

Accord général pour poursuivre la réflexion lors de la prochaine séance.